

Renseignements sur l'identité de l'apprenti

Numéro de dossier : _____

Prénom et nom de famille : _____
(en caractères d'imprimerie)

Guide d'apprentissage
pour la qualification en

PLOMBERIE

(CP)

01-1102 (11-2011)

**Ce guide est la propriété de l'apprenti et il atteste
la réalisation de son programme d'apprentissage.**

Notice

- Ce guide constitue, avec les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage prescrit dans les règlements.
- Le terme compagnon désigne la personne qui supervise l'apprenti¹ et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti doit détenir une carte d'apprenti en règle. Les termes apprenti et compagnon sont employés au masculin dans ce guide.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir la section « Cadre légal et administratif », dans la Partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c.F-5).
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes exécutant des travaux qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification réglementée de la Commission des partenaires du marché du travail, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus : emploi.quebec.net ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi, vous devez vous référer à la partie 3 du guide d'apprentissage.

1. L'apprenti au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Contenu du guide d'apprentissage



Le guide d'apprentissage permet au compagnon et à l'apprenti de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon et l'apprenti vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti.

Partie 1

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Pages 7 à 10

Partie 2

Contenu de l'apprentissage

- Contexte technique
- Éléments de la qualification
- Conseils pratiques

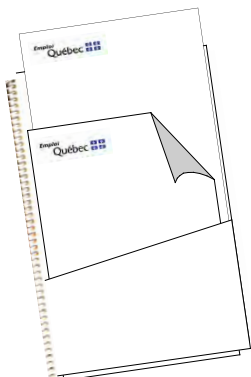
Pages 11 à 50

Partie 3

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Pages 51 à 72



Formulaires insérés dans la couverture du guide

- **Démarche de qualification professionnelle (01-1002)**
Exigences pour l'obtention du certificat visé :
durée de l'apprentissage, formations requises, éléments de qualification, examen
- **Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)**
Communication à Emploi-Québec :
identification de l'entreprise, heures d'apprentissage réalisées, éléments de qualification maîtrisés et, s'il y a lieu, formations suivies

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Définitions

Le certificat en plomberie (CP) atteste que son détenteur répond à toutes les exigences lui permettant d'exécuter des travaux d'installation, d'entretien, de réparation, de réfection ou de modification de systèmes de plomberie.

Le travail s'effectue dans un contexte hors construction, c'est-à-dire en dehors du champ d'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20).

L'apprentissage se déroule dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de préservation de l'environnement, ainsi que des codes, des lois et des règlements en vigueur applicables à cette qualification.

Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION		TÂCHES				
1. Modifier des systèmes de plomberie	A. Planifier le travail	B. Modifier des réseaux de tuyauterie	C. Contrôler la qualité du travail	D. Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail	E. Consigner les données	
2. Remplacer ou refaire des systèmes de plomberie	A. Planifier le travail	B. Transporter des pièces	C. Remplacer ou refaire des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements	D. Contrôler la qualité du travail	E. Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail	F. Consigner les données
3. Entretien et réparer des systèmes de plomberie	A. Planifier le travail d'entretien	B. Vérifier des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements	C. Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de tuyauterie	D. Poser un diagnostic	E. Planifier le travail de réparation	F. Apporter les corrections nécessaires
	G. Contrôler la qualité du travail	H. Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail	I. Consigner les données			

Connaissances nécessaires

O	Lecture de plans appliquée à la plomberie
O	Code de plomberie en vigueur au Québec
FR	Notions de mathématiques appliquées à la tuyauterie
FR	Notions de base en électricité
O	Notions sur la santé, la sécurité, l'hygiène industrielle et la protection de l'environnement
	Physique de l'eau
FR	Méthodes d'installation d'éléments coupe-feu
	Notions sur les systèmes anti-refoulement
	Loi sur les appareils sous pression, etc.

Légende :

O	Formation obligatoire pour l'admission à l'examen (voir Partie 3 - Contenu du guide d'apprentissage, formulaire <i>Démarche de qualification professionnelle</i>)
FR	Formation fortement recommandée

Attitudes et comportements professionnels

Généralement, on reconnaît que les tâches du travailleur qualifié en plomberie requièrent les attitudes, qualités et comportements suivants :

- Être consciencieux
- Avoir le souci de la qualité
- Faire preuve de vigilance au regard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres
- Avoir le souci de la précision
- Avoir le souci de la propreté
- Accepter de réviser ce qui avait été planifié
- Faire preuve d'autonomie
- Avoir le sens de l'éthique professionnelle

Autres exigences

Pour le certificat de qualification en plomberie, la durée moyenne d'apprentissage est d'environ 6 000 heures. Toutefois, l'apprenti peut se présenter à l'examen après un minimum de 4 000 heures, à condition d'avoir satisfait à toutes les autres exigences du programme.

Pour son dossier, l'apprenti doit se référer à son formulaire *Démarche de qualification professionnelle*.

Contenu de l'apprentissage

- *1^{er} élément de qualification*
Modifier des systèmes de plomberie
- *2^e élément de qualification*
Remplacer ou refaire des systèmes de plomberie
- *3^e élément de qualification*
Entretien et réparer des systèmes de plomberie

MODIFIER DES SYSTÈMES DE PLOMBERIE**Tâches**

- A. Planifier le travail
- B. Modifier des réseaux de tuyauterie
- C. Contrôler la qualité du travail
- D. Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail
- E. Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez ce que l'apprenti a utilisé en apposant vos initiales dans la case.

Matériaux d'assemblage

<input type="checkbox"/>	Acier	<input type="checkbox"/>	Plastique
<input type="checkbox"/>	Cuivre	<input type="checkbox"/>	Acier inoxydable
<input type="checkbox"/>	Laiton	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Fonte		_____

Techniques diverses

<input type="checkbox"/>	Coupage	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Soudage/brasage		_____

Équipements pour le travail en hauteur

<input type="checkbox"/>	Échafaudages	<input type="checkbox"/>	Nacelles/paniers
<input type="checkbox"/>	Échelles/escabeaux	<input type="checkbox"/>	Plateformes élévatrices
<input type="checkbox"/>	Girafes	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Harnais		_____

Accessoires

<input type="checkbox"/>	Compteur d'eau	<input type="checkbox"/>	Soupapes de commande
<input type="checkbox"/>	Différents types de robinets	<input type="checkbox"/>	Soupapes de décharge et de sécurité thermique
<input type="checkbox"/>	Dispositifs d'anti-refoulement	<input type="checkbox"/>	Soupapes de dosage
<input type="checkbox"/>	Dispositifs d'amorçage de la garde d'eau	<input type="checkbox"/>	Soupapes de régulation de pression
<input type="checkbox"/>	Mitigeurs	<input type="checkbox"/>	Soupapes de régulation de la température
<input type="checkbox"/>	Réducteurs de pression	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Soupapes de chasse manuelle et électronique		_____

Tableaux des tâches et des sous-tâches

*Note au compagnon –
Se référer à la Partie 3 « Mode d'emploi du
guide » pour remplir la section Suivi des tâches.*

Tâche A Planifier le travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Concevoir les systèmes, puis vérifier la conception et en déterminer les exigences <ul style="list-style-type: none"> • Conception selon les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Lire des plans, des devis, des croquis, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation juste et précise des symboles et autres données présentés sur les plans, les devis, les croquis, etc. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Choisir les matériaux, les tuyaux et les raccords <ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des matériaux, des tuyaux et des raccords en fonction des besoins, des codes et des normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Préparer et vérifier les équipements, les outils, les matériaux et les produits nécessaires ainsi que les dispositifs de sécurité et les équipements de protection individuels et collectifs <ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de tous les équipements avant l'utilisation • Disponibilité de tout le matériel nécessaire 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Déterminer les circuits de tuyauterie <ul style="list-style-type: none"> • Détermination des circuits de façon qu'ils occupent le moins d'espace possible 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Préparer la mise en place des mesures de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Mesures conformes à la réglementation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Préparer la fermeture de réseaux de tuyauterie <ul style="list-style-type: none"> • Fermeture occasionnant le moins de dérangements possible • Information appropriée communiquée à toutes les personnes concernées 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Finaliser le plan de travail <ul style="list-style-type: none"> • Plan conforme aux exigences, ordre logique d'exécution des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Communiquer le plan de travail aux personnes concernées <ul style="list-style-type: none"> • Communication efficace du plan 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche B Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 12), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Modifier des réseaux de tuyauterie	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Isoler et purger la section de tuyauterie à modifier • Isolement complet, section dépressurisée, vidangée et tempérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécuriser les dispositifs • Cadenassage (verrouillage) ou étiquetage des sources d'énergie selon les normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Assurer un accès sécuritaire aux installations à modifier • Accès sécuritaire aux installations • Aires de travail isolées et protégées adéquatement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Prendre les précautions adaptées aux conditions (pression, température, etc.) • Détermination précise des conditions et choix judicieux des méthodes de vérification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Démonter les composants à modifier • Démontage adéquat et soucieux de la réutilisation possible des composants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Installer des ancrages et des supports, et réaliser des percements • Vérification minutieuse des ancrages et des supports • Percements de dimensions appropriées et conformes aux devis, codes et normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Fabriquer, assembler et mettre en place la nouvelle tuyauterie et ses composants • Installation sécuritaire et conforme aux normes et aux règlements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Ajouter, déplacer ou enlever des appareils sanitaires et des accessoires • Appareils et accessoires conformes à la liste de commande • Installation conforme aux codes, aux normes et aux règlements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Ajouter, déplacer ou enlever des appareils sanitaires et des accessoires • Tuyauterie et accessoires conformes à la liste de commande • Installation conforme aux codes, aux normes et aux règlements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Raccorder les nouvelles installations aux canalisations existantes • Raccordements solides, étanches et sécuritaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Ajuster les composants • Ajustements précis des composants • Fonctionnement conforme aux attentes et aux instructions du fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
 Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche D

Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Identifier, numéroter les tuyauteries, les appareils et les accessoires, s'il y a lieu • Suivi rigoureux du programme d'entretien préventif, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyer et ranger l'outillage utilisé • Matériel, équipement et outils nettoyés et rangés aux endroits appropriés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Nettoyer les aires de travail • Propreté des lieux, aires de travail sans obstacles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche E

Consigner les données	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Mettre à jour les documents requis • Écriture claire et lisible; renseignements complets et conformes aux exigences et aux normes; inscription juste des données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Rédiger le rapport d'intervention • Rapport clair, lisible, complet et conforme aux normes de l'entreprise; inscription juste des données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ La connaissance et la maîtrise des techniques de verrouillage et de cadenassage sont essentielles.
- ✓ La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.
- ✓ L'apprenti doit être capable de lire et d'interpréter les plans et devis.
- ✓ Il peut avoir à utiliser des appareils de manutention et de levage. Les règles de santé et de sécurité doivent être suivies en tout temps.
- ✓ Il est important de montrer à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter tout au long de son apprentissage.

Tâche A

Planifier le travail

- S'assurer que l'apprenti utilise des méthodes et des procédures sécuritaires de mise en service, d'arrêt et d'entretien des systèmes.
- Lui expliquer l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous dire ce qu'il pourrait faire dans un cas donné.
- Lui faire comprendre qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- L'aviser que le Code de plomberie doit être suivi et qu'il doit toujours s'assurer que tous les appareils sont approuvés avant de commencer les travaux.
- Lui expliquer l'importance de recenser toute l'information nécessaire concernant l'équipement à modifier.
- Lui mentionner aussi qu'il est important de respecter les délais et les dates pendant toute la durée des travaux.
- Lui demander de concevoir des systèmes et de vérifier ensuite la conception. Par la suite, lui rappeler de s'assurer que les exigences selon les codes et les normes sont respectées au moment de la planification des travaux.
- S'assurer qu'il fait une interprétation juste et précise des symboles et des autres données présentés sur les plans, les devis, les croquis, etc. Plusieurs types de plans peuvent être utilisés :
 - isométriques;
 - d'élévations;
 - de tuyauterie;
 - d'architecture;
 - de charpente et de construction.

1^{er} élément de qualification – **Modifier des systèmes de plomberie**

- Lui rappeler qu'il est important de reconnaître les symboles, puis de pouvoir les lire et les interpréter.
- À partir de la documentation, il devra être en mesure de reconnaître, de classer et de contre-vérifier les plans, de préparer une liste de matériaux, d'esquisser des dessins d'assemblage, de commander du matériel, etc.
- S'assurer qu'il a fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des tuyaux et des raccords, des équipements et des accessoires nécessaires, et ce, en fonction des besoins, des codes et des normes.
- Lui expliquer l'importance de vérifier la disponibilité des équipements, des outils, des matériaux, des dispositifs de sécurité et des équipements de protection individuels et collectifs, et de bien les préparer.
- Il doit connaître les différentes techniques d'échafaudage et de montage (tubulaire, par sections, etc.).
- L'accompagner afin de vous assurer que la fermeture des réseaux de tuyauterie occasionne le moins de dérangement possible.
- Lui montrer à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter.
- Lui expliquer l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, puis de le communiquer aux employés et aux autres intervenants.

Tâche B

Modifier des réseaux de tuyauterie

- Superviser l'apprenti afin de vous assurer que le système est bien isolé et que la section de tuyauterie à modifier est dépressurisée, vidangée et tempérée.
- S'assurer qu'il a bien cadenassé ou étiqueté les sources d'énergie dans le respect des normes établies (voir le règlement 185 LSST).
- Lui faire comprendre que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations à modifier.
- Lui demander de faire un choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer en prenant des précautions appropriées aux conditions des systèmes telles la pression, la température, etc.
- Lui démontrer l'importance de prendre des notes, ce qui l'aidera à structurer ses connaissances et à retenir l'information.
- S'assurer qu'il effectue un démontage sécuritaire et efficace des composants à modifier tout en gardant à l'esprit la possibilité qu'on réutilise plus tard les composants démontés.

- Le réseau (système) de tuyauterie peut être modifié de différentes façons : ajout de sections, d'appareils, d'accessoires ou de contrôles, modification de parcours, enlèvement ou déplacement d'appareils, d'équipements, d'accessoires et de contrôles, etc.
- Lui demander d'installer des ancrages et des supports et d'effectuer des percements de dimensions appropriées et conformément aux devis, aux codes et aux normes.
- Superviser l'apprenti afin de vous assurer que la fabrication, l'assemblage et l'installation de la nouvelle tuyauterie et de ses composants sont conformes aux normes et aux règlements, aux plans et devis, et enfin, aux instructions des fabricants.
- L'accompagner afin de vous assurer que les raccordements des nouvelles installations aux canalisations existantes sont solides, étanches et sécuritaires.
- En tout temps, rester vigilant et observer ses comportements en matière de sécurité. Le corriger aussitôt qu'il y a dérogation.

Tâche C

Contrôler la qualité du travail

- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification complète de tous les points du système après la remise sous pression afin de détecter toute fuite et de la réparer, s'il y a lieu.
- Lui demander de procéder aux essais de façon appropriée, sécuritaire et minutieuse, et dans le respect des procédures prévues dans les codes. Les essais peuvent être réalisés en utilisant de l'air, de l'eau, de la fumée, etc. (ex. : essai pneumatique, essai hydrostatique, etc.).
- Lui montrer à utiliser les appareils d'essais.
- Lui rappeler que les essais doivent être réalisés avec les fluides appropriés et selon les durées et les pressions prescrites.
- Lui demander de faire une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduits, des équipements, des appareils et des accessoires modifiés.
- S'assurer qu'il effectue le contrôle de qualité de façon sécuritaire et minutieuse, dans le respect des règles de sécurité généralement reconnues et les consignes du fabricant.
- Lui expliquer que la mise en service de chaque accessoire et la vérification de son fonctionnement doivent se faire conformément aux instructions des fabricants.
- Lui demander de vérifier le fonctionnement de chaque appareil et de chaque accessoire conformément aux instructions des fabricants.
- Lui rappeler que toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé, de sécurité et d'hygiène, dans le respect de l'environnement et selon les instructions des fabricants.
- Lui faire comprendre qu'il doit en tout temps se préoccuper du contrôle de la qualité et développer son sens de l'observation des anomalies et des écarts par rapport aux normes de qualité établies.

Tâche D

Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les instructions des fabricants et celles de l'entreprise.
- Lui faire comprendre que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa propre sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à la disposition et à l'entreposage des matières dangereuses et réactives. Il doit identifier ces produits et appliquer les règles de bases applicables en accord avec les règles et normes applicables à l'entreposage des matières dangereuses.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant leur exécution.

Tâche E

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il mentionne dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Lui demander d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Lui dire de faire la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Lui faire comprendre que le compte rendu doit être clair et que la terminologie doit être appropriée.

REEMPLACER OU REFAIRE DES SYSTÈMES DE PLOMBERIE**Tâches**

- A.** Planifier le travail
- B.** Transporter des pièces
- C.** Remplacer ou refaire des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements
- D.** Contrôler la qualité du travail
- E.** Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail
- F.** Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez ce que l'apprenti a utilisé en apposant vos initiales dans la case.

Matériaux d'assemblage

Acier

Plastique

Cuivre

Acier inoxydable

Laiton

Autres (Précisez) : _____

Fonte

Techniques diverses

Coupage

Autres (Précisez) : _____

Soudage/brasage

Équipements pour le travail en hauteur

Échafaudages

Nacelles/paniers

Échelles/escabeaux

Plateformes élévatrices

Girafes

Autres (Précisez) : _____

Harnais

Accessoires

Compteur d'eau

Soupapes de commande

Différents types de robinets

Soupapes de décharge et de sécurité thermique

Dispositifs d'anti-refoulement

Soupapes de dosage

Dispositifs d'amorçage de la garde d'eau

Soupapes de régulation de pression

Mitigeurs

Soupapes de régulation de la température

Réducteurs de pression

Autres (Précisez) : _____

Soupapes de chasse manuelle et électronique

Tâche C Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 23), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Remplacer ou refaire des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Isoler et purger le réseau à remplacer ou à refaire • Isolement complet, réseau dépressurisé, vidangé et tempéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Verrouiller ou sécuriser les dispositifs • Cadenassage (verrouillage) ou étiquetage conforme aux normes établies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Prendre les précautions adaptées aux conditions (pression, température, etc.) • Détermination précise des conditions et choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Assurer un accès sécuritaire aux installations à remplacer • Accès sécuritaire aux installations à remplacer, aires de travail isolées et protégées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Démonter les composants et les équipements, puis les ranger ou s'en défaire • Démontage efficace et tenant compte de la réutilisation possible des composants • Disposition des équipements et des rebuts selon les lois et les règlements en vigueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Choisir les matériaux et appliquer la méthode d'assemblage requise • Sélection appropriée des matériaux et application de la technique d'assemblage exigée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Trouver les améliorations possibles • Évaluation juste de la possibilité de simplifier le circuit au moment du remontage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Repérer les modifications non prévues dans le plan • Obtention des approbations nécessaires pour toute modification au plan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Remonter les composants • Installation minutieuse des composants • Respect des marges de dégagement prévues dans les codes et les normes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Raccorder la nouvelle section à la section originale • Raccordements solides, étanches et sécuritaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Ajuster les composants • Ajustements précis des composants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon

Tâche E

Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Identifier, numéroter les tuyauteries, les appareils et les accessoires, s'il y a lieu • Suivi rigoureux du programme d'entretien préventif, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyer et ranger l'outillage utilisé • Matériel, équipements et outils nettoyés et rangés aux endroits appropriés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Nettoyer les aires de travail • Propreté des lieux, aires de travail sans obstacles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche F

Consigner les données	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Mettre à jour les documents requis • Écriture claire et lisible; renseignements complets et conformes aux exigences et aux normes; inscription juste des données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Rédiger le rapport d'intervention • Rapport clair, lisible, complet et conforme aux normes de l'entreprise; inscription juste des données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Il est important de montrer à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter tout au long des travaux.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurité.
- ✓ La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.

Tâche A

Planifier le travail

- S'assurer que le code est observé et que tous les appareils sont approuvés.
- S'assurer que l'apprenti prévoit les procédures sécuritaires de mise en service, d'arrêt et d'entretien des systèmes.
- Lui expliquer l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous dire ce qu'il pourrait faire dans un cas donné.
- Insister afin de lui faire comprendre qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Lui mentionner aussi qu'il est important de respecter les délais et les dates pendant toute la durée des travaux.
- Lui expliquer l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement et de respecter les délais et les dates de début et de fin des travaux.
- Lui demander de concevoir des systèmes, de vérifier la conception, puis d'en déterminer les exigences selon les codes et les normes en vigueur au moment de la planification des travaux.
- S'assurer que l'apprenti fait une interprétation juste et précise des symboles et des autres données présentés sur les plans, les devis, les croquis, etc. Plusieurs types de plans peuvent être utilisés : plans isométriques, plans d'élévations, plans de tuyauterie, plans d'architecture, plans de charpente et de construction. Il est important d'en reconnaître les symboles, et de pouvoir les lire et les interpréter.
- À partir de la documentation, il doit pouvoir reconnaître, classer et contre-vérifier les plans, préparer une liste des matériaux, esquisser des dessins d'assemblage, commander le matériel, etc.
- S'assurer qu'il a fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des tuyaux et des raccords, des équipements et des accessoires nécessaires, et ce, en fonction des besoins, des codes et des normes.
- Lui expliquer l'importance de vérifier la disponibilité des équipements, des outils, des matériaux ainsi que des dispositifs de sécurité et des équipements de protection individuels et collectifs, et de bien les préparer.
- L'apprenti doit connaître les différentes techniques d'échafaudage et de montage (tubulaire, sections, etc.).
- L'accompagner afin de vous assurer que la fermeture des réseaux de tuyauterie occasionne le moins de dérangement possible.

2^e élément de qualification – **Remplacer ou refaire des systèmes de plomberie**

- Montrer à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter tout au long des travaux.
- Lui expliquer l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, puis de le communiquer aux employés et aux autres intervenants.

Tâche B

Transporter des pièces

- S'assurer que l'apprenti détermine de façon juste et précise le poids et le centre de gravité de chaque pièce. Lui souligner que le poids exact des pièces est habituellement indiqué par le fabricant.
- Lui montrer les différents types d'équipements de levage.
- Lui demander de faire une sélection judicieuse des équipements de levage et de manutention en fonction du poids et de la taille des pièces à transporter. Pour les opérations de levage, l'utilisation des signaux de communication est fortement recommandée. Il est plus prudent de prévoir des équipements de levage et de manutention ayant une capacité supérieure au poids estimé.
- L'assister pour vous assurer que le déplacement et le positionnement de chaque pièce se font dans le respect des principes de santé et de sécurité des personnes et à l'aide des équipements de manutention appropriés.
- Lui rappeler de porter une attention particulière à la solidité des passerelles et des escaliers devant supporter le poids des personnes et des appareils au cours du déplacement vers le lieu d'installation.
- Lui souligner qu'il faut obtenir les autorisations nécessaires avant le levage si l'équipement de levage est installé sur une structure permanente (ex. : fermes de toit, poutres, solives, etc.).
- S'assurer qu'il fait de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement des priorités tout au long de son apprentissage.
- Lui faire comprendre que les équipements de levage et de manutention doivent être rangés aux endroits sécuritaires désignés.

Tâche C

Remplacer ou refaire des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements

- Expliquer à l'apprenti qu'il doit s'assurer que le réseau est isolé, dépressurisé, vidangé et tempéré selon les instructions des fabricants.
- S'assurer qu'il a bien cadenassé (verrouillé) ou étiqueté les dispositifs selon les normes établies (voir le règlement 185 LSST).
- Lui demander de déterminer de façon précise les conditions et de faire un choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer tout en prenant des précautions adaptées aux conditions des systèmes (pression, température, etc.).

2^e élément de qualification – **Remplacer ou refaire des systèmes de plomberie**

- Lui faire comprendre que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations.
- L'accompagner afin de vous assurer que les interventions de réparation ou de remplacement des systèmes de plomberie se font selon les codes et les normes.
- Lui demander de positionner chaque pièce selon les plans et devis ainsi que selon les instructions des fabricants.
- Lui démontrer l'importance de prendre des notes, ce qui l'aidera à structurer ses connaissances et à retenir l'information.
- Lui demander de faire une sélection appropriée des matériaux et d'appliquer la technique d'assemblage exigée selon les codes, les normes et les instructions des fabricants.
- Le superviser afin qu'il fasse une installation minutieuse des composants dans le respect des marges de dégagement prévues dans les codes et les normes.
- L'accompagner afin de vous assurer que les raccordements de la nouvelle section à la section originale sont solides, étanches et sécuritaires.
- Lui expliquer l'importance d'une coordination efficace avec tous les intervenants et les utilisateurs des systèmes. S'assurer qu'il coordonne le plan de travail avec le client, puis le communique aux autres employés, aux autorités et aux autres intervenants.
- Le plan de travail peut comprendre les éléments suivants : les étapes prévues ou prescrites, les interventions, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Rappeler à l'apprenti qu'il doit obtenir les approbations nécessaires pour toute modification au plan.
- Insister pour lui faire comprendre qu'il doit toujours travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti les règles et consignes de sécurité.

Tâche D

Contrôler la qualité du travail

- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification complète de tous les points du système après la remise sous pression afin de détecter toute fuite et de la réparer, s'il y a lieu.
- Lui demander de procéder aux essais de façon appropriée, sécuritaire et minutieuse, et dans le respect des procédures prévues dans les codes. Les essais peuvent être réalisés en utilisant de l'air, de l'eau, de la fumée, etc. (ex : essai pneumatique, hydrostatique, etc.).
- Lui rappeler que les essais doivent être réalisés avec les fluides appropriés et selon les durées et les pressions prescrites.
- Lui demander de faire une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduits, des équipements, des appareils et des accessoires modifiés.

2^e élément de qualification – **Remplacer ou refaire des systèmes de plomberie**

- S'assurer qu'il effectue le contrôle de la qualité de façon sécuritaire et minutieuse dans le respect des règles de sécurité généralement reconnues et les consignes du fabricant.
- Lui expliquer que la mise en service et la vérification du fonctionnement de chaque accessoire doivent se faire conformément aux instructions des fabricants.
- Lui faire comprendre qu'il doit en tout temps se préoccuper du contrôle de la qualité et développer son sens de l'observation pour être en mesure de détecter les anomalies et les écarts par rapport aux normes de qualités établies.
- Toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé sécurité, d'hygiène, dans le respect de l'environnement et selon les instructions des fabricants.

Tâche E

Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail

- S'assurer que l'apprenti fait un suivi rigoureux du programme d'entretien préventif, s'il y a lieu.
- Lui rappeler que le nettoyage doit être fait selon les instructions du fabricant et celles de l'entreprise.
- Lui faire comprendre que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa propre sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à la disposition et à l'entreposage des matières dangereuses. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base dans ce domaine.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution des travaux.

Tâche F

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il mentionne dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Lui demander d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Lui dire de faire la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Lui faire comprendre que le compte rendu doit être clair et que la terminologie doit être appropriée.

ENTREtenir ET RÉPARER DES SYSTÈMES DE PLOMBERIE**Tâches**

- A.** Planifier le travail d'entretien
- B.** Vérifier des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements
- C.** Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de tuyauterie
- D.** Poser un diagnostic
- E.** Planifier le travail de réparation
- F.** Apporter les corrections nécessaires
- G.** Contrôler la qualité du travail
- H.** Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail
- I.** Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez ce que l'apprenti a utilisé en apposant vos initiales dans la case.

Matériaux d'assemblage

<input type="checkbox"/>	Acier	<input type="checkbox"/>	Plastique
<input type="checkbox"/>	Cuivre	<input type="checkbox"/>	Acier inoxydable
<input type="checkbox"/>	Laiton	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Fonte		_____

Techniques diverses

<input type="checkbox"/>	Coupage	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Soudage/brasage		_____

Équipements pour le travail en hauteur

<input type="checkbox"/>	Échafaudages	<input type="checkbox"/>	Nacelles/paniers
<input type="checkbox"/>	Échelles/escabeaux	<input type="checkbox"/>	Plateformes élévatrices
<input type="checkbox"/>	Girafes	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Harnais		_____

Accessoires

<input type="checkbox"/>	Compteur d'eau	<input type="checkbox"/>	Soupapes de commande
<input type="checkbox"/>	Différents types de robinets	<input type="checkbox"/>	Soupapes de décharge et de sécurité thermique
<input type="checkbox"/>	Dispositifs d'anti-refoulement	<input type="checkbox"/>	Soupapes de dosage
<input type="checkbox"/>	Dispositifs d'amorçage de la garde d'eau	<input type="checkbox"/>	Soupapes de régulation de pression
<input type="checkbox"/>	Mitigeurs	<input type="checkbox"/>	Soupapes de régulation de la température
<input type="checkbox"/>	Réducteurs de pression	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input type="checkbox"/>	Soupapes de chasse manuelle et électronique		_____

Tâche C *Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 35), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.*

Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de tuyauterie	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Lubrifier des composants <ul style="list-style-type: none"> • Lubrification complète des composants avec les produits appropriés et selon les instructions des fabricants 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Purger et vidanger des dispositifs et des composants <ul style="list-style-type: none"> • Purgés et vidanges fréquentes et complètes des dispositifs • Produits transportés en prenant les précautions appropriées 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Régler des dispositifs <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement correct des niveaux, des débits, des pressions et des températures 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Resserrer des pièces <ul style="list-style-type: none"> • Resserrement adéquat des pièces • Solidité et étanchéité des pièces 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Remplacer des pièces usées ou défectueuses <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement efficace et définitif des pièces défectueuses • Vérification des numéros de modèles pour s'assurer que les nouvelles pièces sont identiques aux anciennes • Respect des méthodes de remplacement • Sélection appropriée des matériaux en fonction de la technique d'assemblage 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Nettoyer des pièces <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de tous les composants avec les seuls produits appropriés 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Commentaires du compagnon : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Généralement, il faut avoir exécuté et maîtrisé certaines tâches d'entretien avant de commencer l'apprentissage de la planification du travail d'entretien.
- ✓ La planification demande d'avoir une bonne connaissance de tout l'équipement requis pour effectuer le travail.
- ✓ Il est important d'expliquer à l'apprenti les normes et les particularités de chacun des composants des systèmes au cours de l'entretien.
- ✓ L'étape du diagnostic, préalable à toute réparation, exige une très bonne compréhension du fonctionnement du système de plomberie.
- ✓ Expliquer l'importance de se donner une méthode d'analyse rigoureuse et systématique afin de bien cerner le problème.
- ✓ Rappeler l'importance de faire des vérifications étape par étape tout au long de la réparation.
- ✓ Cette compétence comprend des éléments de gestion tels que la communication : recueillir des informations, donner des instructions à d'autres, informer le client, communiquer avec les fournisseurs et les autres intervenants.

Tâche A

Planifier le travail d'entretien

- Expliquer à l'apprenti l'importance de prendre connaissance du programme d'entretien préventif, s'il y a lieu.
- Lui demander de vérifier préalablement la conception des systèmes, puis d'en déterminer les exigences selon les codes et les normes.
- Lui montrer à faire une interprétation juste et précise des renseignements fournis sur les fiches de vérification et les fiches de suivi des équipements. Ces fiches font partie intégrante des systèmes d'entretien préventif.
- S'assurer qu'il prépare et examine de façon minutieuse les équipements de vérification et d'essai, les outils ainsi que les dispositifs de sécurité et les équipements de protection individuels et collectifs.
- S'assurer qu'il prévoit des procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'entretien des systèmes.
- Lui faire comprendre qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Lui montrer à établir un ordre logique d'exécution des travaux.
- Lui demander de créer un plan de travail conforme aux exigences et à l'ordre logique d'exécution des travaux.

- Lui faire comprendre que le travail d'équipe et le partage des connaissances sont toujours plus productifs que le travail individuel. Lui faire comprendre qu'il ne doit pas hésiter à demander de l'aide ou des conseils auprès de ses collègues expérimentés ou de son superviseur immédiat afin de bien préparer les réparations.
- Lui expliquer l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, puis de le communiquer aux employés et aux autres intervenants.

Tâche B

Vérifier des réseaux de tuyauterie, des appareils et des équipements

- Montrer à l'apprenti à faire un choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer en prenant des précautions adaptées aux conditions des systèmes telles la pression, la température, etc.
- Veiller à ce qu'il effectue une inspection complète de tous les composants et un suivi rigoureux du programme d'entretien préventif.
- Superviser l'apprenti afin de vous assurer qu'il fait une interprétation juste des données recueillies.
- Lui montrer à établir un ordre efficace d'exécution des travaux et à le respecter tout au long de son apprentissage.
- L'amener à utiliser la liste de vérification précédente comme aide-mémoire afin que le processus de vérification soit appliqué toujours de la même façon.
- Lui faire comprendre l'importance de bien interpréter les chartes et les prises de lectures selon les codes et les normes applicables. De plus, les lectures doivent être régulières et précises.
- Lui demander de faire une vérification minutieuse de l'étanchéité des composants.
- S'assurer qu'il effectue une vérification complète et appropriée de tous les dispositifs en relevant de façon précise et pertinente les problèmes. Il doit être en mesure de faire une interprétation juste des résultats en procédant à des vérifications visuelles, auditives, tactiles et olfactives pour repérer des bris, des fuites, des gels, des blocages, etc.
- L'aider à se donner une méthode de vérification rigoureuse et systématique.
- Lui demander de faire une vérification minutieuse de la condition du calorifugeage. Il doit porter une attention toute particulière à la présence possible d'amiante dans les produits de calorifugeage.
- S'assurer qu'il connaît les principales anomalies qui peuvent survenir au cours de la vérification. Ensuite, lui montrer comment et quand intervenir, au fur et à mesure qu'elles se produisent.
- Lui demander d'inscrire de façon claire et méthodique dans le rapport d'inspection les données initiales et les ajustements apportés.
- S'assurer qu'il applique les procédures de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement tout au long du processus de vérification.

Tâche C

Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de tuyauterie

- Aider l'apprenti à identifier les différents types de lubrifiants pour pouvoir choisir ceux qui sont appropriés et conformes aux instructions des fabricants.
- Lui montrer à purger et vidanger des dispositifs et des composants en prenant des précautions appropriées selon les produits.
- Superviser l'apprenti afin de vérifier s'il a resserré ou remplacé les pièces usées ou défectueuses dans le respect des méthodes établies et selon les instructions des fabricants tout en s'assurant que les nouvelles pièces étaient identiques ou équivalentes aux anciennes.
- Lui demander de nettoyer tous les composants avec les produits appropriés. Lui dire qu'on peut trouver cette information dans le livre du fabricant.
- Lui faire comprendre que travailler sur un système propre fait partie des qualités d'un bon professionnel.
- Lui expliquer l'importance de remettre en place tous les panneaux et gardes de protection du système après les travaux de maintenance et cela, pour une question de sécurité.

Tâche D

Poser un diagnostic

- S'assurer que l'apprenti commence par faire des recherches pour connaître le type de systèmes et leur historique.
- L'aider à se donner une méthode rigoureuse et systématique afin de recueillir et analyser efficacement l'information relative au problème.
- Lui demander de prendre en considération les réclamations et les recommandations des utilisateurs des systèmes afin de mieux définir et cerner le problème.
- Lui expliquer l'importance de revoir les bons antérieurs de réparation du système, car certains problèmes sont susceptibles de se reproduire.
- Lui démontrer l'importance de prendre des notes tout au long de son travail.
- Lui faire comprendre qu'il doit procéder à une évaluation pertinente de l'ampleur du problème et expliquer avec des arguments justes la cause du problème.
- Lui faire comprendre l'importance d'apporter des corrections uniquement en fonction de la cause du ou des problèmes. Si d'autres problèmes surviennent, il devra en parler avec son supérieur immédiat.
- Lui expliquer les procédures à suivre pour obtenir les autorisations du propriétaire ou du client avant d'effectuer le travail.
- Lui rappeler que le plan de travail doit être signé par le client ou le propriétaire, ou les deux, et ce, avant le début des travaux. Le plan doit contenir les informations suivantes : les travaux à réaliser, les coûts estimés de réalisation ainsi que les échéanciers.
- L'informer que si la fermeture des réseaux est nécessaire, il peut être important qu'un suivi soit effectué auprès des responsables des autres corps de métiers pour la réalisation de certains travaux.

Tâche E

Planifier le travail de réparation

- Demander à l'apprenti de consulter de la documentation technique afin de faire une interprétation juste et précise des symboles et des autres données présentés sur les plans, les devis, les croquis, etc.
- Lui montrer à établir un plan de travail.
- Lui apprendre à établir un plan d'action conforme aux exigences et à l'ordre logique d'exécution des travaux, et à le respecter.
- Lui montrer à faire un choix judicieux des outils, des matériaux et des équipements et à vérifier leur disponibilité par rapport au délai fixé.
- Lui demander d'effectuer une estimation pertinente de la durée et des ressources nécessaires à la réparation. Si la fermeture des réseaux est requise, elle doit se faire en entraînant le moins de dérangement possible.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.
- S'assurer que, tout au long de sa planification, il tient compte des mesures de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer qu'il utilise les équipements de protection conformément aux normes, aux lois et aux règlements de santé et de sécurité.

Tâche F

Apporter les corrections nécessaires

- Superviser l'apprenti afin de vous assurer que le système est bien isolé et que la section à réparer est dépressurisée, vidangée et tempérée.
- S'assurer qu'il a bien cadenassé ou étiqueté les sources d'énergie dans le respect des normes établies (voir le règlement 185 de la LSST).
- Lui faire comprendre que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations à réparer.
- L'accompagner afin de vous assurer que les interventions effectuées correspondent aux problèmes à résoudre.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.
- En tout temps, faire preuve de vigilance et observer ses comportements en matière de sécurité. Intervenir au besoin.

Tâche G

Contrôler la qualité du travail

- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification complète de tous les points du système après la remise sous pression afin de détecter toute fuite et de la réparer, s'il y a lieu.
- Lui demander de procéder aux essais de façon appropriée, sécuritaire et minutieuse, et dans le respect des procédures prévues dans les codes. Les essais peuvent être réalisés en utilisant de l'air, de l'eau, de la fumée, etc. (ex : essai pneumatique, hydrostatique, etc.).
- Lui rappeler que les essais doivent être réalisés avec les fluides appropriés et selon les durées et les pressions prescrites.
- S'assurer qu'il effectue une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des appareils, des accessoires, des équipements et des conduits réparés.
- S'assurer qu'il effectue le contrôle de la qualité de façon sécuritaire et minutieuse dans le respect des règles de sécurité généralement reconnues et des consignes du fabricant.
- Lui expliquer que la mise en service et la vérification du fonctionnement de chaque accessoire doivent se faire conformément aux instructions des fabricants.
- Lui demander d'effectuer une réparation adéquate (étanche) de chaque fuite et de s'assurer que le problème est définitivement résolu.
- Lui faire comprendre qu'il doit en tout temps se préoccuper du contrôle de la qualité et développer son sens de l'observation pour être en mesure de détecter les anomalies et les écarts par rapport aux normes de qualités établies.
- Toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé sécurité, d'hygiène, dans le respect de l'environnement et selon les instructions des fabricants.

Tâche H

Finaliser l'intervention, ranger et nettoyer les lieux de travail

- S'assurer que l'apprenti fait un suivi rigoureux du programme d'entretien préventif, s'il y a lieu.
- Lui rappeler que le nettoyage doit être fait selon les instructions du fabricant et celles de l'entreprise.
- Lui faire comprendre que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa propre sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à la disposition et à l'entreposage des matières dangereuses. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base dans ce domaine.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution des travaux.

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à l'apprenti et au compagnon et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site *emploiquebec.net*.

Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon. Le numéro de dossier de l'apprenti est inscrit à la première page du guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat indiqué à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils s'adressent au compagnon pour faciliter sa supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** présentant le mode d'emploi du guide, les règlements, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs où s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaire** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début de ces formulaires.

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* liste les éléments de qualification que l'apprenti doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'il doit effectuer et les formations obligatoires qu'il doit suivre, s'il y a lieu.

Le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* permet de consigner des renseignements sur l'entreprise où s'effectue l'apprentissage et de noter où l'apprenti est rendu dans son apprentissage. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon et par l'apprenti que par l'employeur.

Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat indiqué à la première page de ce guide. Pour se qualifier, l'apprenti doit maîtriser les tâches des éléments de qualification décrivant la compétence recherchée.

Une section de la **Partie 2** du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

Voici la structure type d'un élément de qualification :

1. Liste des tâches couvertes par un élément de qualification

Exemple :

1 ^{er} élément de qualification	
ENTREtenir UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE	
Tâches	
<p>A. Planifier le travail d'entretien</p> <p>B. Inspecter l'équipement, les composants et le câblage des systèmes électriques</p> <p>C. Effectuer des travaux d'entretien périodique</p> <p>D. Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou défectueux</p> <p>E. Remettre l'équipement et les systèmes concernés en marche</p> <p>F. Rédiger un rapport d'intervention</p>	

2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement requis pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Ils sont indiqués dans le tableau. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu pour son apprentissage.

Exemple :

Contexte technique		<i>Ces objets d'intervention sont obligatoires pour cet élément de qualification.</i>	
Note au compagnon : Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.			
Systèmes			
<input type="checkbox"/>	Systèmes de distribution d'électricité :	<input type="checkbox"/>	Systèmes à courant continu (c.c.)
<input type="checkbox"/>	à très basse tension (de 0 à 30 V)	<input type="checkbox"/>	Systèmes d'alimentation sans coupure (ASC/UPS)
<input checked="" type="checkbox"/>	à basse tension (de 31 à 750 V)	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources d'alimentation de secours
<input type="checkbox"/>	à haute tension (plus de 750 V)	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes d'éclairage et luminaires		
<input type="checkbox"/>	Systèmes de plinthes et de panneaux chauffants		
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes à courant alternatif (c.a.) monophasé et triphasé		
Accessoires de distribution			
<input type="checkbox"/>	Connexions	<input checked="" type="checkbox"/>	Boîtes de commutation
<input checked="" type="checkbox"/>	Câbles électriques	<input type="checkbox"/>	Montage de câbles à fibres optiques ou coaxiaux
<input type="checkbox"/>	Conduits	<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes de mise à la terre, de mise à la masse et de continuité des masses
<input checked="" type="checkbox"/>	Artères	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Prises de courant		
<input checked="" type="checkbox"/>	Appareils de coupures		
Appareillages			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dispositifs d'entraînement et leurs commandes	<input checked="" type="checkbox"/>	Composants électriques des appareils de chauffage
<input checked="" type="checkbox"/>	Machines rotatives (tournantes) et leurs commandes :	<input checked="" type="checkbox"/>	Régulateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.c. et à c.a. monophasé	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.a. triphasé	<input checked="" type="checkbox"/>	Batteries d'accumulateurs industriels
<input type="checkbox"/>	Circuits électroniques	<input checked="" type="checkbox"/>	Automate programmable
<input type="checkbox"/>	Systèmes hydrauliques, pneumatiques et de contrôle électrique	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____

3. Tableau décrivant les sous-tâches de chacune des tâches d'un élément de qualification et suivi de l'apprentissage

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les actions à réaliser pour accomplir la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.** (Dans l'exemple de la page suivante, les sous-tâches sont numérotées de 1 à 5).

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance afin que l'apprenti comprenne ce qui est considéré comme une tâche bien faite et aussi, pour guider le compagnon dans sa supervision de l'apprentissage.

Le compagnon se sert de la section « Suivi » pour confirmer (√) que l'apprenti maîtrise la sous-tâche. En fonction du contexte de travail particulier de l'entreprise, il peut parfois arriver qu'une sous-tâche ne puisse pas être effectuée. Dans ce cas, il faut inscrire « n/a » (non applicable) dans le tableau de suivi des tâches. À la suite de la liste des sous-tâches, on trouve des espaces lignés où le compagnon peut noter ses commentaires. Enfin, une section au bas du tableau sert à confirmer que l'apprenti a appris la tâche et qu'il la maîtrise. **L'apprenti et le compagnon doivent y apposer leurs initiales.**

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti et le compagnon attestent l'achèvement de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Voir l'exemple à la page suivante :

« *Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche* ».

4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage des tâches

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon, mais ils peuvent aussi être utiles à l'apprenti. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

Exemple « Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche » :

Tâche D <i>Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 14), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.</i>		
Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou désuets ⁽¹⁾	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Déterminer les besoins découlant des cycles d'utilisation et d'usure ⁽²⁾ • Interprétation des procédures d'entretien des systèmes, de l'équipement et des composants ⁽³⁾ • Respect des cycles d'entretien ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécuriser les lieux, l'équipement et les personnes ⁽²⁾ • Application complète des règles et des principes de sécurisation (cadenassage) ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Changer les pièces, les composants ou l'équipement usés ou désuets ⁽²⁾ • Établissement de la priorité des réparations ⁽³⁾ • Utilisation de matériaux et d'équipement compatibles ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Consigner officiellement les données pour les rendre accessibles ⁽²⁾ • Consignation complète des données sur les bons de travail ⁽³⁾ • Accessibilité de la documentation ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Nettoyer les lieux de travail ⁽²⁾ • Mise au rebut des pièces défectueuses ou usées ⁽³⁾ • Décontamination conforme aux normes environnementales ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti (4)	Initiales du compagnon (4)
--------------------------------	-------------------------------

Légende :

- (1) Tâche D – 4^e tâche de l'élément de qualification – Entretien d'une installation électrique.
- (2) Les sous-tâches de la tâche D.
- (3) Les critères de performance à partir desquels le compagnon se base pour confirmer que l'apprenti maîtrise chacune des sous-tâches.
- (4) Le compagnon et l'apprenti doivent apposer leurs initiales dans cet espace lorsque la tâche est maîtrisée.

Cadre légal et administratif

Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le site *emploiquebec.net* pour plus de renseignements sur les règlements, les programmes et les procédures.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification en vertu de l'article 30 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5) et de l'un des règlements suivants :

Mention légale

r.1 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction

r.2 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression

Conditions de délivrance du certificat de qualification

1. Détenir une carte d'apprenti valide

La carte d'apprenti est le seul document qui permet à une personne encore non qualifiée d'exécuter les tâches définies dans ce guide, et ce, sous la supervision d'une personne détenant le certificat de qualification en question.

Mention légale

« Pour commencer l'apprentissage d'un métier ou d'une profession » dont l'exécution des travaux requiert un certificat de qualification, « une personne doit être inscrite à titre d'apprenti. »

Obtention

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

Renouvellement de la carte d'apprenti

Mention légale

« Pour demeurer valide, une carte d'apprenti doit être renouvelée annuellement, au plus tard à la date anniversaire de naissance de son titulaire, sur paiement des droits exigibles [...]. »

Un avis de renouvellement est expédié à l'apprenti quelques semaines avant l'échéance de sa carte. Pour chaque renouvellement, l'apprenti doit remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et le joindre à sa demande de renouvellement adressée au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

2. Accomplir son apprentissage

Mention légale

« Pour compléter l'apprentissage, l'apprenti doit avoir acquis tous les éléments de qualification décrits au programme d'apprentissage, réussi la formation professionnelle requise et complété la durée minimale d'apprentissage prescrite [...]. »

Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti a complété l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon en a fait une évaluation satisfaisante, l'apprenti et le compagnon apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

Mention légale

« Tant qu'il n'a pas complété l'apprentissage d'un élément de qualification, l'apprenti ne peut exécuter les travaux visés pour le certificat de qualification demandé que sous la supervision d'un titulaire de ce certificat qui est sur place et à proximité de l'apprenti. »

Lorsque l'apprenti a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour, confirmant ainsi qu'il peut réaliser sous supervision générale les travaux des éléments de qualification enregistrés. Cela signifie que le compagnon n'est plus tenu de rester à proximité de l'apprenti.

Mention légale

« Après avoir complété l'apprentissage d'un élément de qualification et tant qu'il n'a pas obtenu le certificat de qualification, l'apprenti ne peut exécuter ces travaux que sous la supervision d'un titulaire du certificat de qualification exigé pour les travaux supervisés. »

Réussir la formation théorique obligatoire

Mention légale

« Les cours de formation professionnelle réussis par une personne peuvent être reconnus comme équivalents à ceux exigés en vertu du règlement s'ils satisfont aux exigences de formation professionnelle décrites au programme d'apprentissage. »

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne peuvent pas être acquises en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage requiert la réussite de formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* accompagné des documents servant de preuve à cet effet.

Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables peut être créditée.

3. Se présenter à l'examen et le réussir

Mention légale

« Le contenu de l'examen de qualification vise à vérifier si un apprenti satisfait aux exigences de qualification requises pour l'exécution des travaux [...] et il porte sur les éléments décrits au programme d'apprentissage. »

L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir complété toutes les exigences du programme, l'apprenti doit s'inscrire à l'examen auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

Mention légale

« Dès qu'un apprenti est admissible à un examen de qualification, il doit s'inscrire auprès du ministre et payer les droits exigibles. »

L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes avec un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est disponible pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. Les renseignements sur la documentation et le matériel permis (une calculatrice par exemple), ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen, sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

Mention légale

« L'apprenti qui échoue un examen peut le reprendre à la date fixée par le ministre. Pour être réadmis à l'examen après 3 échecs, l'apprenti doit reprendre et compléter l'apprentissage des éléments de qualification pour lesquels il a échoué l'examen. Le délai de reprise d'un examen ne peut être inférieur à 1 mois de la date de l'examen précédent. »

La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.

Autres conditions relatives aux certificats de qualification

Durée et conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

Mention légale

« Le certificat de qualification est valide à compter de la date de délivrance jusqu'à la date du quatrième anniversaire de naissance du titulaire qui suit cette délivrance. Il peut être renouvelé, sans frais, pour des périodes de quatre ans par la suite. »

Le certificat de qualification est obligatoire tant que le titulaire exécute une ou des tâches visées par ce document.

Une formation pour mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Dans ce cas, le travailleur ou la travailleuse reçoit un avis en ce sens lors de l'obtention ou du renouvellement de son certificat. Il ou elle doit suivre cette formation avant la date du prochain renouvellement de son certificat.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat dans un délai maximal de six ans doit se présenter à un nouvel examen de qualification. En cas d'échec, elle ne peut être réadmise à l'examen à moins d'avoir complété à nouveau l'apprentissage.

Droits exigibles

Des droits sont exigibles par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification, ainsi que pour le renouvellement de la carte d'apprenti. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour le détail sur le montant des droits en vigueur. (emploi.quebec.net)

Recours légal

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue en fonction de l'application des règlements F-5, r.1 et r.2, peut dans les 30 jours adresser un recours à la Commission des relations du travail.

Contrôle

Les personnes qui exécutent les travaux contenus dans la définition d'un certificat de qualification sans détenir ce certificat, de même que leurs employeurs, commettent une infraction à l'article 42 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

Mention légale

« Le titulaire d'un certificat de qualification ou d'une carte d'apprenti doit l'avoir en sa possession lorsqu'il exécute des travaux visés au présent règlement. Il doit exhiber ce document sur demande d'un représentant du ministre ou de toute autre personne autorisée en vertu de la loi à effectuer des inspections ou des enquêtes dans le domaine de la qualification de la main-d'œuvre. »

Le titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer de renouveler votre carte d'apprenti et d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, vous êtes responsable de vous inscrire à l'examen dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront de compléter l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

Le guide que vous avez en main vous appartient. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon pour qu'il remplisse les sections qui le concernent.

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile pour démontrer vos compétences ultérieurement.

Dans certains cas, les apprentis et leurs employeurs peuvent bénéficier de crédits d'impôts et d'aide financière. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec Emploi-Québec qui vous dirigera vers les organismes concernés.

Être en contrôle de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages de couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon vous donnera et à mieux la comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage en plus de celles qui figurent dans le guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen.

Démontrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon, autant pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser qu'une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'entreprise

L'entreprise dans laquelle vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues, des autres intervenants et finalement, celle du public et des clients de l'entreprise. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques encourus.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous êtes responsable de vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre entreprise a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à l'aide du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « Connaissances nécessaires pour la qualification » dans la Partie 1 du guide). Il est fortement recommandé que vous acquériez ces connaissances et cherchiez les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet de questions d'examen.

Préparer l'examen

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification administré par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen réfèrent à des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir diagnostiquer un problème technique par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, telles que les codes, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, sinon savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre des problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser des connaissances que vous auriez moins utilisées dans les mois précédant cet examen. Ne vous fiez pas au seul fait qu'un code ou autre document technique vous sera alors fourni : si vous n'êtes pas familier avec le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec (emploi.quebec.net) ou en téléphonant au numéro 1 866 393-0067.

Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons pour favoriser le transfert de leurs compétences, faciliter l'apprentissage et évaluer les progrès de l'apprenti au cours du programme.

Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer.

Assurer la coordination des compagnons désignés

Plus d'un compagnon peut être responsable d'accompagner l'apprenti au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à un apprenti, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettent de s'assurer que le travail a été bien exécuté.

Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il est nécessaire d'indiquer toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise.

Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, démontrez à l'apprenti la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques exigées afin qu'il puisse mieux comprendre ce qu'on attend de lui. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

Estimer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti pour les réaliser. Cependant, vous devez constamment superviser l'apprenti tant qu'il n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée dans la documentation (voir la section « Cadre légal et administratif »), l'apprenti peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

Communiquer vos observations à l'apprenti au fur et à mesure de son apprentissage

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si l'apprenti éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'il la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

Évaluer les résultats de l'apprentissage

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

Rôle du compagnon

Consigner les résultats

Le compagnon consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales à l'endroit prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti doivent aussi figurer à côté des siennes.

C'est le compagnon qui est responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Supervision

Le compagnon est responsable d'offrir la supervision adaptée à l'apprenti et qui convient aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification n'est pas complété, le compagnon doit exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est reconnue, le compagnon continue à contrôler le travail de l'apprenti, mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire. Il doit toutefois rester disponible en cas de besoin.

Renseignements sur les employeurs

Cette section permet de suivre le cheminement de l'apprenti dans les différentes entreprises où il fait son apprentissage.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail :		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Nom de l'entreprise		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail :		Nombre d'heures d'apprentissage :	
Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		_____ heures	
Nom du ou des compagnons (en caractères d'imprimerie)		Dossier n° *	Signature
			Initiales
1.			
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec ou de la Commission de la construction du Québec, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

Présentation des formulaires

1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le document « Démarche de qualification professionnelle » présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti.

On y tient compte des acquis (expériences et formation théorique) qui lui ont été reconnus pour établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Les renseignements qui apparaissent au document :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (durée de l'apprentissage)
- La formation théorique requise, s'il y a lieu
- Les éléments de qualification à être acquis et évalués en situation de travail
- L'examen à réussir
- D'autres éléments peuvent être spécifiés, s'il y a lieu

La section « À réaliser » indique les étapes à franchir par l'apprenti pour compléter son programme d'apprentissage.

2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et de l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment du renouvellement de la carte d'apprenti;
- à tout autre moment où l'apprenti doit informer Emploi-Québec d'une modification à son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec.

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

Section 1

L'apprenti doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'employeur,
- la travailleuse qualifiée ou le travailleur qualifié,
- le compagnon, s'il y a lieu.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

Section 2

Période couverte : indiquer la période pour laquelle le document est produit.

Section 3

Dans la section 3 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé propre à l'apprenti. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*

Indiquer la période pendant laquelle le travail a été supervisé par un travailleur qualifié, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'entreprise. Un représentant de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.

- *Élément B*

Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.

- *Élément C*

Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon), ainsi que le représentant de l'entreprise doivent signer à l'endroit indiqué.

- *Élément D*

Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

Section 4

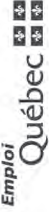
Sous le titre « Commentaires », l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon) ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

Mise à jour

L'information transmise dans le formulaire permet à Emploi-Québec :

- de mettre à jour ses dossiers;
- d'acheminer à l'apprenti une mise à jour de sa démarche de qualification professionnelle. L'apprenti doit transmettre ce document mis à jour au moment de la prochaine activité de suivi.

Exemple (cas fictif) :



Emploi Québec

Suivi de la démarche de qualification professionnelle

Prénom et nom de l'apprenti JEAN TREMBLAY	Numéro de dossier 123456789012	Numéro de la démarche 3333AAAAAA33333333	Date 12 octobre 2007
Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'électricité inc.	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 99876765432	Ind. rég. - Téléphone 450 444-9999	
Adresse 1223 De L'Industrielle, Local 350, Parc technologique, Montréal, Québec	Nom de la personne représentant l'entreprise Martine Faubert	Code postal G1K 1W1	Numéro de dossier 2121343466

2 **Certificat en électricité**

Élément du programme
 • Nombre d'heures de travail effectuées sous la supervision d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié
 Période du 2009-01-15 au 2010-07-15 Nombre d'heures : 3 500
 Nom de l'entreprise Compagnie d'électricité inc. Titre : Contremaitre Signature : Martine Faubert

• Formation
 1. Cours en santé et sécurité

Période couverte : Du 2009-01-15 au 2010-07-15
Année-Mois-Jour

3 **Éléments de qualification à acquérir et à évaluer en situation de travail**

Signatures : Apprenti/Apprentie : _____
 Travailleuse qualifiée/Travailleur qualifié/Compagnon : _____
 Représentant/Représentante de l'entreprise : _____

1. Entretien une installation électrique
 2. Réparer une installation électrique
 3. Poser, modifier ou restaurer une installation électrique

4 **Commentaires :**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
01-1003 (07-2011)

Veillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

